

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Louanges à Allah Seigneur des mondes,
que Allah honore et élève davantage en degrés
notre maître Mouhammad et qu'Il préserve
sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle*

Khoutbah n° 642

Le vendredi 13 janvier 2012

Se fier à Allah et mettre en garde contre les devins et les voyants

Mes frères de foi.

La louange est à *Allah*. Que davantage d'honneur et d'élévation en degrés soient accordés au Prophète de *Allah*.

Louanges à *Allah*, Celui Qui est Unique, Celui Qui n'a besoin de rien, Qui n'est pas engendré, Qui n'engendre pas et Qui n'a nul équivalent. Je loue *Allah ta'ala* et je L'implore de me guider sur le chemin de droiture. Je recherche Son pardon et je me repens à Lui. Je recherche la préservation de *Allah* contre le mal de mon âme et de mes mauvais actes. Le bien-guidé est celui que *Allah* guide, et nul ne peut guider celui qu'Il égare.

Que l'honneur et l'élévation en degrés les plus complets et les plus parfaits soient accordés à notre maître *Mouhammad salla l-Lahou ^alayhi wa sallam* le maître des fils de *^Adnan*, celui que *Allah* a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide et annonciateur de bonnes nouvelles et avertisseur d'un châtime. Le Prophète, qui est comme une lumière éclatante et une lune éclairante, a appelé à la religion agréée par *Allah*. *Allah* a guidé par lui la communauté. Il a dévoilé par lui les obscurités. Le Prophète a transmis le message. Il s'est acquitté de ce qu'il lui a été confié. Il a conseillé la communauté. Que *Allah* le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué chacun de Ses prophètes.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que *Allah*, Lui seul n'a pas d'associé. Il a envoyé Son messager avec l'enseignement de droiture et la religion de la vérité. Je témoigne que notre maître *Mouhammad salla l-Lahou ^alayhi wa sallam* est Son esclave et Son messager. Que *Allah* l'honore ainsi que tous les messagers qu'Il a envoyés.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah*, *Al-^Aliyy*, *Al-Qadir*, Lui Qui dit dans la révélation explicite :

﴿ اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ ﴾

(*Allahou la 'ilaha 'illa houwa wa ^ala l-Lahi falyatawakkali l-mou'minoun*)

ce qui signifie : « **Allah**, il n'est de dieu que Lui, que les croyants se fie totalement à Allah » [*sourat At-Taghaboun/ 13*].

Mes frères de foi, parmi les devoirs du cœur, il y a se fier à *Allah* (*At-tawakkoulou ^ala l-Lah*). Il est donc un devoir pour l'esclave que de se fier à *Allah* car Il est le Créateur de toute chose, que ce soit ce qui est profitable ou ce qui est nuisible. Tout ce qui entre en existence, c'est *Allah* qui en est le Créateur. Nul ne crée la nuisance, nul ne crée le profit, si ce n'est *Allah*.

Lorsque l'esclave a fermement cela dans son cœur, et que son cœur est résigné à cela, alors il se fie totalement à *Allah*, pour sa subsistance et la préservation contre les choses nuisibles. Se fier à *Allah*, c'est la confiance du cœur en *Allah*.

Al-Jounayd Al-Baghdadiyy a dit que *Allah* l'agrée :

« *At-tawwakoul*, c'est de ne pas se fier véritablement à autre que *Allah*. »

Celui qui se fie à *Allah* évitera d'avoir recours à ce que *Allah* a interdit, que ce soit la sorcellerie ou la consultation des voyants et des devins.

Notre bien aimé *Mouhammad*, que *Allah* l'honore et l'élève davantage en degré a dit :

"مَنْ أَتَى كَاهِنًا أَوْ عَرَّافًا فَصَدَّقَهُ بِمَا يَقُولُ فَقَدْ كَفَرَ بِمَا أَنْزَلَ عَلَيَّ مُحَمَّدٍ"

(*man 'ata kahinan 'aw ^arrafan fasaddaqahou bima yaqoul faqad kafara bima 'ounzila ^ala Mouhammad*)

ce qui signifie : « **Celui qui va consulter un devin ou un voyant et qui croit en la véracité de ce qu'il dit alors il aura mécré en ce qui a été révélé à Mouhammad.** » [Rapporté par *Al-Hakim*]

Le devin *-al-kahin-*, c'est celui qui annonce selon sa prétention les choses qui vont se produire dans le futur, comme ceux qui ont des compagnons *jinn* qui leur ramènent des informations. Il se base sur leurs informations puis annonce aux gens que telle chose va se produire. Quant au voyant, c'est celui qui parle des choses qui ont eu lieu dans le passé, par exemple ce qui a été volé et ce qui est de cet ordre. Celui qui va consulter un voyant ou un devin et qui a pour croyance qu'il connaît les choses cachées *-Al-Ghayb-*, il aura mécré en *Allah* et en Son Messager car nul autre que *Allah* ne sait *-Al-Ghayb-* les choses cachées.

Allah ta^ala dit :

﴿ قُلْ لَا يَعْلَمُ مَنْ فِي السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ الْغَيْبَ إِلَّا اللَّهُ ﴾

(*goul la ya^lamou man fi s-samawati wa l-'ardi l-ghayba 'illa l-Lah*)

ce qui signifie : « **Dis : Nul dans les cieux et dans la terre ne connaît *al-ghayb-* les choses cachées. Seul Allah sait *al-ghayb.*** » [*Sourat An-Naml/65*]

Ce qui est visé par le *hadith*, ce n'est pas celui qui croit qu'il se peut que leurs propos coïncident avec la réalité et qu'il se peut que leurs propos ne coïncident pas avec la réalité. Ce dernier donc ne devient pas mécréant mais il aura désobéi en les interrogeant.

Que l'on sache également qu'il y a parmi les *jinn* ceux qui espionnent les anges en essayant d'écouter ce que les anges chargés de faire descendre la pluie se disent entre eux. Alors que les anges sont dans les nuages, les *jinn* montent à un endroit proche de ces nuages pour entendre ce qu'ils se disent entre eux au sujet de ce qui va se produire cette année-là sur terre, comme évènements, que telle personne va mourir ou que telle autre va naître, que telle personne va avoir le pouvoir ou que telle autre va être démise de ses fonctions et ce qui est de cet ordre, des choses que *Allah* a donné aux anges de savoir. En effet, *Allah* donne aux anges, aux prophètes et aux saints à savoir certaines choses cachées mais Il ne leur fait pas connaître toutes les choses cachées. Après avoir espionné les anges, ces *jinn* descendent sur terre et vont transmettre à leur compagnon parmi les humains.

Que l'on soit en garde donc contre ceux qui prétendent amener les âmes alors qu'en réalité, ils ne font qu'amener les *jinn*. L'âme des pieux n'aime pas revenir dans le bas-monde même s'il possède tout le bas-monde et ce qu'il contient. Quant aux âmes des mécréants, elles sont sous l'emprise des anges du châtement. Aucun de ces charlatans ne peut ramener l'âme d'un mécréant et l'enlever des anges du châtement. Ceux qui viennent en réalité dans les assemblées de ces charlatans, ce sont les *jinn* qui connaissent l'état de cette personne avec qui ils ont vécu. C'est soit c'est son *qarin*, soit un autre *jinn* qui connaît ses états ; il ment et lui dit : « *je suis l'âme de untel !* » que Dieu nous en préserve !

N'est pas concerné par ce que nous venons de citer celui qui répète une '*ayah* un certain nombre de fois pour un objectif louable. Il se peut que les anges de la miséricorde viennent en soutien par les bénédictions de cette '*ayah*. Quant à celui dont l'objectif est le bas-monde, les anges de la miséricorde ne viennent pas le soutenir.

La plupart de ceux qui disent être médium (*rouhaniyy*) sont des gens qui agissent avec les *jinn* mais ils ne le disent pas aux gens car sinon les gens ne vont plus les considérer. Mais s'ils leurs disent : « *nous sommes des médiums !* », les gens vont les consulter.

Au début, parfois, les *jinn* montrent qu'ils appliquent la Loi -la *chari'ah*- puis ils introduisent des choses qui sont contraires à la Loi. Notre *Chaykh*, que *Allah* l'agrée, a parlé d'un homme qui était dans leur région et qui disait : « je suis un *rouhaniyy* » c'est-à-dire que « j'ai des anges avec moi » et les gens venaient lui demander son aide pour soigner un malade ou autre que cela. Il venait après le coucher du soleil puis les gens entraient auprès de lui. Ensuite, il éteignait les lumières et les gens ressentaient alors des mouvements et entendaient une présence qui passait le *salam* à l'assistance mais qui ne disait pas : « nous sommes des *jinn* ! » mais disait plutôt : « nous sommes des *rouhaniyy* ! » puis disait : « ce malade est atteint de telle chose et son remède est telle chose ». Une fois lorsque ces *jinn* sont venus, ils ont dit : « il y a certains qui pensent du mal de nous et qui disent que nous sommes des *jinn* mais nous ne sommes pas des *jinn*, nous sommes des anges, nous n'avons pas de père ni de mère. » mais *Allah ta'ala* a dévoilé ce *jinn* car lui-même a reconnu et il a dit : « j'ordonne à mon fils *Maymoun* de faire telle chose ! ». *Allah* l'a dévoilé car cela est connu que les anges ne se reproduisent pas et ne sont ni mâles ne femelles. Leurs corps sont des corps de lumière, ils ne mangent pas, ne boivent pas, ne se reproduisent pas et ne désobéissent pas à *Allah* en tout ce qu'Il leur ordonne de faire et font ce qu'Il leur ordonne d'accomplir.

Mes frères de foi, le *Chaykh ^Abdou l-Wahhab Ach-Cha^raniyy*, que *Allah* l'agrée, a dit dans son livre *Lata'ifou l-minani wa l-'akhlaq* en rapportant de *Ibnou ^Arabiyy* : « *Celui qui veut ne pas s'égarer, qu'il ne jette pas la balance de la Loi de sa main ne fût-ce le temps d'un clin d'œil mais qu'il la garde avec lui nuit et jour, lors de chaque parole, chaque acte et chaque croyance.* »

Chaque fois que tu viens mon frère pour faire la prière ici, rejoins des assemblées de science de la religion que nous donnons et cela renforcera en toi la balance de la Loi. Celui qui apprend la Loi de *Allah*, il distinguera entre ce qui est beau et ce qui est laid, entre ce qui est bon et ce qui est mauvais.

Après avoir dit mes propos, je demande à ce que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous.



www.apbif.org

Association des Projets de Bienfaisance Islamiques en France

52, boulevard Ornano 75018 Paris. Tél. : 01 42 62 79 97 Fax : 01 42 62 79 68

Les documents édités par l'A.P.B.I.F. peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Paris	11, rue Labois-Rouillon 75019 Paris	01 42 62 86 46
	52, boulevard Ornano 75018 Paris	01 42 51 53 50
	24, rue du département 75018 Paris	01 40 05 95 22
Ile de France	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont	01 42 83 09 93
	4, rue des Fossés 77000 Melun	01 60 65 46 06
	12, place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand	01 43 04 50 21
Alès	9, rue du Trescolet l'Habitarelle 30110 Les Salles du Gardon	04 66 60 86 22
Avignon	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
Lille	25B Rue Charles Quint 59000 Lille	03 20 06 31 10
Lyon	145, cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
Marseille	138, rue de Crimée 13003 Marseille	04 91 62 98 09
Montpellier	391, Grand Mail Mosson 34080 Montpellier	04 67 04 17 83
Nancy	397 avenue Pinchard 54100 Nancy	09 50 89 38 07
Narbonne	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
Nice	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice	04 93 26 79 19
Nîmes	56, galerie Richard Wagner 30900 Nîmes	04 66 64 51 84
Rennes	22, rue Louis Delourmel 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche	02 99 30 25 66
St-Dizier	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
St-Etienne	33, boulevard de la Palle 42100 St-Etienne	04 77 41 36 97
Strasbourg	49, rue du faubourg national 67100 Strasbourg	03 88 32 41 57
Toulouse	Résidence Les Oliviers 207 rue Henri Desbals	05 61 76 17 16
	31100 Toulouse	
Valenciennes	13, avenue du sénateur Girard 59300 Valenciennes	03 27 41 72 88